2. Créer un poste de référent handicap et inclusion dans ma commune



Constat

Une personne en situation de handicap visuel fait face à des obstacles quotidiens dans sa ville : feux sonores absents, formulaires numériques inaccessibles, manque d'informations sur les aides existantes. Elle ne sait pas à qui s'adresser pour signaler ses difficultés ou proposer des améliorations. Elle est seule face à un système inadapté à son handicap.

Analyse

Trop souvent, les politiques publiques en matière de handicap sont pensées sans relais local. Pourtant, chaque territoire a ses spécificités, et chaque situation de handicap est unique. Il est indispensable de créer un lien direct entre les habitants et l'administration municipale, afin de construire ensemble une ville plus inclusive.

Ce que dit la Loi

Le Code général des collectivités territoriales (CGCT) n'impose pas explicitement la création d'un poste de référent handicap dans les communes, mais ce poste est fortement recommandé par le Défenseur des droits. Il est obligatoire dans certaines structures, comme :

- les employeurs publics de plus de 20 agents (selon la loi du 11 février 2005) ;
- · les établissements scolaires ;
- les établissements publics accueillant du public ;

Créer un référent handicap est une bonne pratique de gouvernance locale, recommandée par le Comité interministériel du handicap et la Commission nationale consultative des droits de l'homme. Par ailleurs, les communes de plus de 5.000 habitants ont l'obligation de réunir une Commission annuelle pour l'accessibilité des personnes handicapées, et faire le constat de l'état d'accessibilité du cadre bâti existant, de la voirie, des espaces publics et des transports.



Je m'engage à ...

Créer un poste de référent handicap et inclusion au sein de la mairie, de l'agglomération ou de l'intercommunalité chargé de veiller à l'application des normes d'accessibilité, d'accompagner les projets municipaux inclusifs, de répondre aux demandes des habitants en situation de handicap, et de coordonner les formations des agents. Ce poste sera un pilier de notre politique inclusive.